



# Rapport d'étape

Compte rendu sur les activités autochtones

Printemps 2003

## Journée nationale des Autochtones le 21 juin

Le 21 juin, joignez-vous à des milliers de Canadiens de tous les coins du pays pour fêter la Journée nationale des Autochtones, une occasion spéciale de rendre hommage au patrimoine, à la culture et à la contribution unique des gens des Premières nations, des Inuit et des Métis au Canada.

Proclamée par le gouverneur général du Canada en 1996, la Journée nationale des Autochtones offre l'occasion de reconnaître les réalisations uniques de la population autochtone dans une variété de domaines tels que l'agriculture, l'environnement, la création d'entreprises et les arts. Célébration d'une ampleur véritablement nationale, la Journée nationale des Autochtones est l'une des fêtes qui composent le Canada en fête, les autres étant la Saint-Jean-Baptiste, la Journée du multiculturalisme et la Fête du Canada.

Pour connaître les activités annoncées dans votre région, vous n'avez qu'à consulter le site Web de la Journée nationale des Autochtones en passant par le site d'Affaires indiennes et du Nord Canada, à l'adresse [www.ainc-inac.gc.ca](http://www.ainc-inac.gc.ca)

*La Journée nationale des Autochtones s'adresse à tous les Canadiens. Soyez de la fête!*

## Nouvelle étape dans le dossier de l'éducation des Premières nations

Le rapport final du Groupe de travail national sur l'éducation a été publié récemment. M. Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a affirmé que le gouvernement était résolu à faire en sorte que les enfants des Premières nations jouissent des mêmes chances d'épanouissement et de la même qualité d'éducation que les autres Canadiens.

Le rapport intitulé *Nos enfants — Gardiens du savoir sacré* contient des recommandations visant à améliorer l'enseignement des principes autochtones dans les collectivités des Premières nations, notamment en matière de financement, de langue, de culture et de participation communautaire.

D'autres discussions et consultations sont prévues afin d'identifier quelles sont les questions prioritaires pour les parents des Premières nations en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants.

Pour en savoir davantage sur cette question ou pour lire le rapport complet, consultez le site Web d'Affaires indiennes et du Nord Canada, à l'adresse [www.ainc-inac.gc.ca/ps/edu/finre/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/edu/finre/index_f.html)

## Appui continu aux projets forestiers des Premières nations

Le gouvernement du Canada continuera d'appuyer les projets forestiers novateurs dans les collectivités des Premières nations. Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles, ont récemment annoncé que le gouvernement du Canada prolongera le Programme de foresterie des Premières nations jusqu'au 31 mars 2008.

Mis sur pied en 1996, le programme est venu en aide à plus de 1 300 projets en fournissant 34 millions de dollars de fonds fédéraux et 63 millions de dollars octroyés en partenariat, ce qui a permis de créer plus de 74 000 semaines de travail. Quelque 5 600 travailleurs des Premières nations ont acquis une précieuse expérience de travail grâce au programme, et quelque 375 collectivités des Premières nations en ont profité.

Le gouvernement du Canada fera une contribution au programme de 6,5 millions de dollars par année, au cours des cinq prochaines années. Cette somme représente une augmentation de deux millions de dollars par rapport aux années précédentes.

Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous à l'adresse [www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02268\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02268_f.html)

## Nouvelle ligne de renseignements sans frais d'Affaires indiennes et du Nord Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) une nouvelle ligne de renseignements sans frais. Des téléphonistes bilingues communiquent maintenant aux demandeurs de tous les fuseaux horaires du Canada les derniers renseignements relatifs à nos programmes et services. L'équipe chargée de mettre en place le service de renseignements généraux travaille en étroite collaboration avec chaque secteur et bureau régional en vue d'assurer la coordination des services d'information.

Tous les secteurs fournissent aux téléphonistes de l'information à jour sur les programmes et s'assurent que les porte-parole des programmes sont prêts à assister les téléphonistes en répondant aux demandes de renseignements détaillés.

Ce nouveau service nous aide dans notre mission qui consiste à fournir rapidement au public des renseignements clairs et exacts.

Le nouveau numéro sans frais du Ministère est le **1 800 567-9604**, **1 866 553-0554** pour ceux qui possèdent un ATME.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web d'AINC à l'adresse [www.inac.gc.ca/cnt/index\\_f.html](http://www.inac.gc.ca/cnt/index_f.html)

## Pour plus de renseignements

**Autres sujets dignes d'intérêt :**

**Sondage national mené auprès des Premières nations vivant dans une réserve**

[www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02240\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02240_f.html)

**Établissement d'un bureau de préparation pour les projets de gazoduc**

[www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02250\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02250_f.html)

**Sommet national des affaires à Toronto**

[www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02249\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/prs/fj-a2003/2-02249_f.html)

**Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones**

<http://www.naaf.ca/naaa.htmlwww.naaf.ca/aboutawf.html>

**Bâtisseurs de l'économie autochtone et du Nord**

[www.ainc-inac.gc.ca/nr/nwltr/bae/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/nr/nwltr/bae/index_f.html)

**Guide des services offerts aux Premières nations**

[www.ainc-inac.gc.ca/sg/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/sg/index_f.html)

## Commentaires

Les rédacteurs du bulletin *Rapport d'étape* vous invitent à leur faire part de vos commentaires et suggestions. Vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

*Rapport d'étape*  
Direction générale  
des communications  
Affaires indiennes et du  
Nord Canada

19<sup>e</sup> étage, bureau 1900  
10, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

Courriel :  
[rapportdetape@inac.gc.ca](mailto:rapportdetape@inac.gc.ca)  
Télécopieur : (819) 953-2305

Publié avec l'autorisation  
du ministre des Affaires  
indiennes et du Nord canadien  
Ottawa, 2003  
[www.ainc-inac.gc.ca](http://www.ainc-inac.gc.ca)

QS-6173-040-FF-A1  
ISSN 1705-4184

© Ministre des Travaux publics et  
Services gouvernementaux Canada

[www.ainc-inac.gc.ca](http://www.ainc-inac.gc.ca)

